

A Montreuil le 19 avril 2024.

## Il y a du « mouve » dans la branche.



Ces derniers temps, la branche PAPIER-CARTON est en perpétuel mouvement, après une année 2010 fortement perturbée par des rachats entre groupe, il semblerait que 2024 soit du même acabit après une légère accalmie ces dernières années.

Courant 2023, SMURFIT et WESTROC annonce leur fusion avec pour première conséquence sociale, la fermeture de la papèterie ALFA Avignon et la mise à la porte de tous les salarié.es de ce site appartenant au Groupe SMURFIT. D'autres risquent de suivre !!!

Février 2024, MONDI annonce son intérêt pour le groupe DS SMITH faisant une proposition le 8 mars suivant. Dans la foulée de cette proposition, le groupe INTERNATIONAL PAPER fait aussi part de son intérêt pour DS SMITH en surenchérissant sur la proposition de MONDI. A ce jour, IP a fait une offre ferme, et MONDI annonce qu'il se retire. Ne soyons pas dupe, la commission Européenne a la fâcheuse tendance ses derniers temps de tout laisser passer. Quant aux conséquences sociales, elles ne sont pas connues pour le moment mais il ne faut pas rêver, l'objectif de ces grands groupes n'est pas de faire plus et mieux du papier et du carton mais bel et bien de faire encore et toujours plus de profits en éliminant la concurrence, et quoi de mieux que des rachats avec à la clef des fermetures pour créer transférer la capacité sur d'autres.

La **FILPAC-CGT DS Smith France** va être extrêmement vigilante sur ces potentiels rachats qui, ne nous voilons pas la face, vont en appeler d'autres. La **FILPAC-CGT DS Smith France** va prochainement se réunir pour savoir comment elle va organiser pour entrer en résistance contre le mal capitaliste qui n'a pour seul objectif de pomper l'intégralité des richesses qui sont créées par les salarié.es au seul profit de la finance.

Il ne va pas falloir attendre que « la bombe » tombe pour se protéger car il sera trop tard. Dès que la première sera tombée, les autres suivront. La **FILPAC-CGT DS Smith France** a d'ores et déjà interpellé la direction du groupe DS Smith afin de connaître leurs réelles intentions.

Pour finir, la **FILPAC-CGT DS Smith France** revendique une prime de 3000€ par salarié si nos actionnaires devaient toucher le pactole. Dans notre jargon, c'est ce que nous appelons un partage des richesses.

**La FILPAC-CGT DS Smith France.**